

MAIRIE DE La Fare

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Desquels sept Septembre an mil huit cent soixante, à trois heures Du soir
ACTE DE DÉCÈS de Joseph Armando

N° 31
Joseph Armando

le jour d'aujourd'hui à trois heures Du matin profession
de Terrassier âgé de trente-trois ans né à CERNASCO
département de l'Isère domicilié à La Fare
fil d — et d —
Sans autres renseignements

Sur la déclaration à moi faite par Joseph Louis Augier
agé de trente ans, profession de Cultivateur domicilié à La Fare
qui a dit être Marius Decca agé de défunt et par Louis Ginouviere
agé de soixante-huit ans, profession de Propriétaire
domicilié à La Fare qui a dit être allié de Decca des défunt

Et ont les déclarants, Signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Marius Olympe Nover de la Commune
de La Fare
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
présent acte a été donnée aux déclarants.

Augier ginouviere M^{re} Nover

MAIRIE DE La Fare

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du quatre Octobre an mil huit cent soixante, à onze heures Du matin
ACTE DE DÉCÈS de André Douthie

N° 38
André Douthie

le dix sept septembre dernier à quatre heures Du soir profession
de Terrassier agé de vingt-trois ans né à Bellignas
département de la Haute Saône domicilié à La Fare
fil de Jean Joseph Douthie veuve Terrassier
et de Jean François Duquand

journalier en son vivant
Sur la déclaration à moi faite par François Vignier
agé de soixante ans, profession de Cultivateur domicilié à Coulon
qui a dit être voisin agé de quarante ans, profession de Cultivateur
domicilié à Coulon qui a dit être voisin des défunt

Et ont les déclarants, Signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi André Pélissot chevalier de la Légion
d'honneur, agé de soixante ans, par moi Marius Olympe Nover de la Commune
de La Fare remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
présent acte a été donnée aux déclarants.

Le présent acte inscrit en exécution de l'art. 80 Du Code Napoléon

M^{re} Nover

La Fare

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Desquels sept Septembre an mil huit cent soixante, à trois heures Du soir
ACTE DE DÉCÈS de Jean Marie Augier

le jour d'aujourd'hui à huit heures Du matin profession
de Propriétaire agé de quarante ans né à Coulon
domicilié à La Fare
Paul Augier institué Capitaine Suppléant de ligne
et de Marie Jeanne CAUVIN son
domiciliée à Coulon

n a moi faite par Joseph Louis Augier
agé de trente ans, profession de Cultivateur domicilié à La Fare
qui a dit être Marius Decca agé de défunt et par Louis Ginouviere
agé de soixante-huit ans, profession de Propriétaire
qui a dit être allié de Decca des défunt

Et ont les déclarants, Signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Marius Olympe Nover de la Commune de La Fare
remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
présent acte a été donnée aux déclarants.

Augier ginouviere M^{re} Nover

MAIRIE DE La Fare

ARRONDISSEMENT DE Coulon

Du huit Octobre an mil huit cent soixante, à cinq heures Du soir
ACTE DE DÉCÈS de Charles MARINUS GACET

N° 40
Charles MARINUS GACET

le jour d'aujourd'hui à l'heure Du soir
d'aucune agé de vingt-trois ans né à La Fare
département de la Sarthe domicilié à La Fare
fil de Louis Marie, Coulon Bernardin, Cultivateur
domicilié à La Fare et de Angélique, Marguerite, Catha
rien épouse journalière domiciliée à La Fare

Sur la déclaration à moi faite par Joseph Louis Augier
agé de trente ans, profession de Cultivateur domicilié à La Fare
qui a dit être Marius Decca agé de défunt et par Louis Ginouviere
agé de soixante-huit ans, profession de Propriétaire
domicilié à La Fare qui a dit être allié de Decca des défunt

Et ont les déclarants, Signé
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Marius Olympe Nover de la Commune
de La Fare remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du
présent acte a été donnée aux déclarants.

Augier ginouviere M^{re} Nover